MORALE ET PHILOSOPHIE.

LES DEUX REVEILS.

Quoi de plus charmant que ce mot, le réveil d'un enfant? Quoi de plus triste que celui-ci, le réveil d'un viellard?

L'enfant s'éveille comme la fleur s'ouvre. La nuit a travaillé pour lui comme pour elle.

La fleur s'ouvre au matin plus fraiche, plus parfumée, plus épanouie. L'enfant s'éveille plus gai, plus rose, plus fort. Ses lèvres brillantes et humides semblent couvertes de rosée; ses petits cheveux frisés et collés aux tempes par la légère sueur du matin, lui font comme une couronne; ses jambes et ses bras sortant à demi et par échappées de dessous ses draps, ont l'air de fragments de marbre rose; à peine ses yeux ouverts, il se met à rire A qui rit-il?... à la vie! C'est une amie qu'il retrouve. Si radieuse est sa figure qu'il semble revenir d'un paradis et rentrer dans un autre. Il ne descend pas du lit, il saute à bas, demi nu..., et dès les premiers pas, le voilà en possession de lui-même! Ses mouvements sont libres, faciles, moelleux, il est toute souplesse et toute grâce.

Le réveille du viellard est triste et lent. On dirait que le repos l'a fatigué. Il s'enfouit sous ses couvertures, de peur que l'air ne le frappe; ses yeux ont peine à soutenir la clarté du jour; sa tête est lourde. S'il a quelque souffrance habituelle, elle s'éveille en lui avant lui; elle semble l'attendre!... Et il est encore engagé dans les limbes du sommeil que son infirmité lui dit tout bas: Je suis là! — Ses membres sont raidis comme des ressorts rouillés; il entre péniblement dans la possession de chacun de ses organes; respirer, se mouvoir, parler, sont autant d'actes qui ne sont pas pour lui sans effort. La résurrection même de ses facultés ne se fait pas d'un seul coup; elles renaissent en lui les unes après les autres; et il semble qu'il ait appris la mort et désappris la vie.

Voilà certes deux spectacles bien différents: autant l'un est riant, autant l'autre est sombre. Eh bien, viellard, veux-tu que ton réveil soit le plus beau des deux! Cela dépend de toi. L'enfant qui s'éveille ne pense qu'à lui-même! Toi, ne pense qu'aux autres! L'enfant s'éveille pour jouer, pour jouir, pour être heureux! Tous les projets qu'il forme pour cette journée qu'il commence n'ont pour objet que des châteaux en Espagne d'amusements et de plaisirs! Toi, excite toi pour penser, pour travailler, pour souffrir patiemment, et organise dans ton imagination ce jour de plus que Dieu t'accorde en vue de la joie de tout ce qui t'entoure. L'enfant n'a guère pour vertu que de ne pas faire le mal. Que la tienne soit de faire le bien! Je ne sais, certes, rien de plus touchant que l'hymne dicté par le poëte à l'enfant qui s'éveille. Ce petit être s'agenouillant sur son lit à la voix de sa mère, joignant ses deux petites mains dans les deux mains de sa mère, et mêlant sa voix faible au chœur universel qui glorifie le Créateur, nous émue comme la vue même de l'innocence et de la pureté? Mais que demande-t-il à Dieu? Il le pris de donner la santé à celui qui souffre, la liberté au prisonnier, un asile à l'orphelin, un morceau de pain à l'indigent! Eh bien, toi viellard, tu peux mieux faire. Supplie celui qui tient en sa main les âmes et les choses, supplie-le de te donner, à toi, la charité qui nourrit le pauvre, la pitié qui console le malade, le courage qui brise la captivité injuste, la paternité qui adopte l'orphelin, et alors, crois-moi, l'hyme même de l'enfant ne sera pas plus beau que la prière du viellard à son réveil.

ERNEST LEGOUVE.

Le Tabac en Angleterre.

La culture du tabac fut prohibée en Angleterre par un acte du parlement passé en 1762. On avait jusque là cultivé cette plante avec succès. Mais lorsque Charles II commença à tirer un revenu du tabac importé, on imposa un droit si élevé sur celui produit dans le pays qu'on pensa en arrêter la culture. La production continua cependant en dépit de toutes les lois, jusqu'au règne de George III, alors qu'on l'arrêta finalement. Les plantations du Yorkshire furent détruites, les planteurs emprisonnés et condamnés à une forte amende, qui enrichit le trésor de trente mille louis—une grosse somme pour le temps. En Irlande, la culture du du tabac ne fut arrêtée qu'en 183.. En 1886 des permis difficilement obtenus furent accordés en Angleterre par le commissaire du revenu de l'intérieur, mais la prohibition générale ne saurait être levée, attendu que cela affecterait considérablement une des fortes ressources nationales.

Le Tigre Mangeur-d'hommes.

Quelle aventure extraordinaire que celle arrivée dans les Indes, le pays des fauves, à un pauvre aveugle, sans arme, qui un jour tomba sur un tigre en liberté, et vécut, sans mal, pour raconter sa terrible histoire.

Le tigre était un mangeur d'homme du Mysore, pour lequel le gouvernement avait offert une récompense de 500 roupies. Nombreux furent ses exploits et ses victimes. On l'avait vu se lancer sur une bande de voyageurs et enlever l'un d'eux, ou renverser de son siège un homme conduisant un attelage et le dévorer. Il entrait même dans les villages, pénétrant dans les huttes, frappant à grands coups de ses énormes pieds et emportant sa proie.

Un pauvre dher, homme de la basse classe auquel on ne permettait pas de vivre dans le village, demeurait aux abords, dans une hutte, avec sa femme et un enfant. Il était pauvre, très-pauvre, et aveugle.

Une nuit, cet homme fut réveillé par un bruit étrange, quelque chose ressemblant à un ronflement énorme, comme le bruit d'une respiration immense et étranglée.

Outre l'odeur sans nom d'un intérieur indien, deux odeurs inusitées le frappèrent. Il ne comprit que trop ce qu'elles signifiaient.

Il appela. Aucune voix ne lui répondit. A ses yeux morts, la nuit ne différait pas du jour. Il se traina dans la hutte, sans faire le moindre bruit, tâtant son chemin les mains tendues. Il approcha du coin où sa femme s'était couchée, sur le sol, et se baissa. Ses mains inquiètes enfoncèrent jusqu'au poignet dans une fourrure épaisse et molle. En un instant il comprit; il avait entendu et senti le tigre dans sa hutte; il avait empoigné les côtes du grand mangeur-d'homme. Il attendait la mort. Pour un moment le tigre ne bougea pas, mais bondissant tout-à-coup vers l'ouverture qui servait de porte, il s'enfuit, surprit par l'apparente hardiesse de l'homme.

Le dher se baissa de nouveau, jusqu'à ce que ses mains trouvèrent les corps ensanglantés de sa femme et de son enfant, trempés dans une mare de sang qui s'échappait de leurs chaires déchirées.

Le plus gros cheval d'Amérique se trouve dans l'Illinois. Il mesure vingt mains de haut, pèse 2,500 livres et n'a jamais été ferré. C'est un Clydesdale à peu près pur. On conçoit que ce n'est qu'un caprice de la nature et que l'animal n'aura jamais d'autre valeur que pour des fins d'exhibition.

Guillaume II, Francais!

Sait-on que Guillaume II est d'origine française? Cette petite tranche d'histoire vous édifiera.

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, un gentilhomme du Poitou, Alexandre Desmiers, seigneur d'Olbreuse, fut obligé de s'enfuir au delà du Rhin.

Sa fille, Eléonore Desmiers, l'accompagna en Allemagne. Comme cette jeune personne était jolie et vertueuse, un prince souverain l'aima et en fit sa femme. Ce prince souverain était le duc de Celle, frère du duc de Hanovre.

De ce mariage, une fille naquit Plus tard, veuve d'un premier époux, Auguste de Wolfenbütel, elle se maria en 1682 avec son cousin germain, le second électeur de Hanovre, qui fut le premier roi d'Angleterre de sa maison.

Un mâle issus de cette union régna sur l'Angleterre sous le nom de Georges-Auguste.

Georges-Auguste eut une fille qui épousa le second roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, et fut la mère du grand Frédéric.

Donc, la maison royale de Prusse, en remontant le fleuve du sang (par les femmes), a une de ses sources dans le pays de France.

La Poitevine Eléonore Desmiers est une arrière-arrière-grand'mère de l'empereur d'Allemagne.

L'AMNISTIE MILITAIRE

DERNIERS DÉLAIS.

C'est le 27 avril prochain qu'expire le délai accordé aux Français établis aux Etats-Unis dont la situation militaire est irrégulière et qui peuvent la régulariser en bénéficiant de la loi d'amnistie promulguée le 27 avril 1898.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les principales dispositions de cette loi.

L'amnistie est complète et absolue, sans aucune condition, pour tous les hommes qui ont passé 35 ans, pourvu qu'ils écrivent au consulat dont ils relèvent et signent une feuille de soumission. L'amnistie est également complète pour les hommes âgés de moins de 35 ans et de plus de 25 ans qui étant mariés avant la promulgation de la loi ou qui sont veufs avec enfants: ils n'ont qu'une soumission à signer. Dans tous les autres cas, la soumission efface le passé, mais laisse subsister l'obligation du retour en France pour l'accomplissement ou l'achève ment du temps normal de service, sans que le soldat puisse être astreint à servir une fois qu'il a atteint l'âge de 35 ans,